

Résultats de l'enquête sur le télétravail :

1) Vous êtes en:	Nombre	Proportion (%)
CDI	438	96,3
CDD	17	3,7
Pas de réponse	0	0
Total	455	100

2) Votre métier relève plutôt de:	Nombre	Proportion (%)
La recherche	125	27,5
L'expertise	191	42
Les métiers support ou fonctionnel	117	25,7
Autre	22	4,8
Pas de réponse	0	0
Total	455	100

3) Vous êtes	Nombre	Proportion (%)
Non Cadre	82	18
Cadre non hiérarchique	294	64,6
Cadre de la ligne managériale (y compris adjoints)	78	17,1
Pas de réponse	1	0,2
Total	455	100

4) Combien de jours de télétravail en moyenne par semaine jugez-vous compatible avec votre poste?	Tous		Non cadre		Cadre Hors ligne managériale		Cadre ligne managériale	
	Nb	(%)	Nb	(%)	Nb	(%)	Nb	(%)
0	10	2,2	3	3,7	4	1,4	3	3,8
1	49	10,8	17	20,7	21	7,1	11	14,1
2	147	32,3	16	19,5	92	31,3	39,0	50
3	133	29,2	24	29,3	88	29,9	21	26,9
4	73	16	14	17,1	54	18,4	4	5,1
5	43	9,5	8	9,8	35	11,9	0	0
Pas de réponse	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	455	100	82	100	294	100	78	100

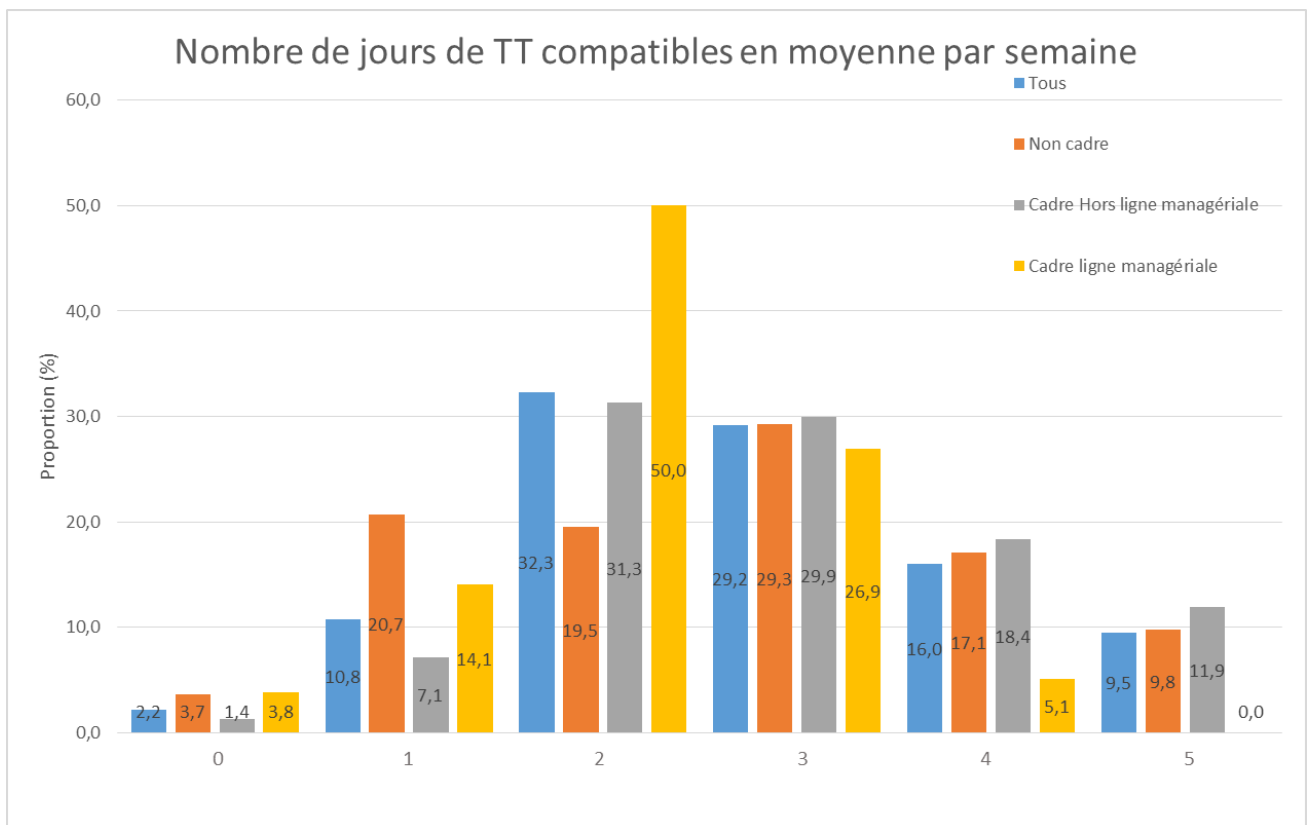


Figure 1 : Histogramme en proportion (%) du nombre moyen par semaine de jours de télétravail jugés compatibles avec le poste

Le nombre moyen de jours par semaine jugés télétravaillable est de :

- 2,6 pour les Non Cadres
- 2,9 pour les cadres hors ligne managériale
- 2,2 pour les cadres de la ligne managériale (y compris adjoints)

60 % des cadres hors ligne managériale jugent que leur poste est compatible avec au moins trois jours de télétravail en moyenne par semaine, contre 56 % pour les non cadres et 32 % pour les cadres dans la ligne managériale (adjoints compris).

Parmi les 10 répondants jugeant leur poste non travaillable il y a :

- 4 cadres de la ligne managériale
- 3 Non cadre
- 3 cadres hors ligne managériale

Tous les cadres de la ligne managériale jugent que 5 jours de TT en moyenne par semaine ne sont pas compatibles avec leur poste contre environ 10% pour les autres catégories.

5) Comptez-vous faire une demande de télétravail régulier ?	Nombre	Proportion (%)
Oui	379	83,3
Non	31	6,8
Je ne sais pas	41	9
Pas de réponse	4	0,9
Total	455	100

6) De combien de jours de télétravail en moyenne par semaine souhaiteriez-vous disposer ?	Tous		Non cadre		Cadre Hors ligne managériale		Cadre ligne managériale	
	Nb	(%)	Nb	(%)	Nb	(%)	Nb	(%)
0	16	3,5	2	2,4	9	3,1	5	6,4
1	61	13,4	14	17,1	35	11,9	12	15,4
2	161	35,4	25	30,5	100	34	36	46,2
3	169	37,1	31	37,8	117	39,8	21	26,9
4	33	7,3	6	7,3	24	8,2	2	2,6
5	11	2,4	2	2,4	8	2,7	1	1,3
Pas de réponse	4	0,9	2	2,4	1	0,3	1	1,3
Total	455	100	82	100	294	100	78	100

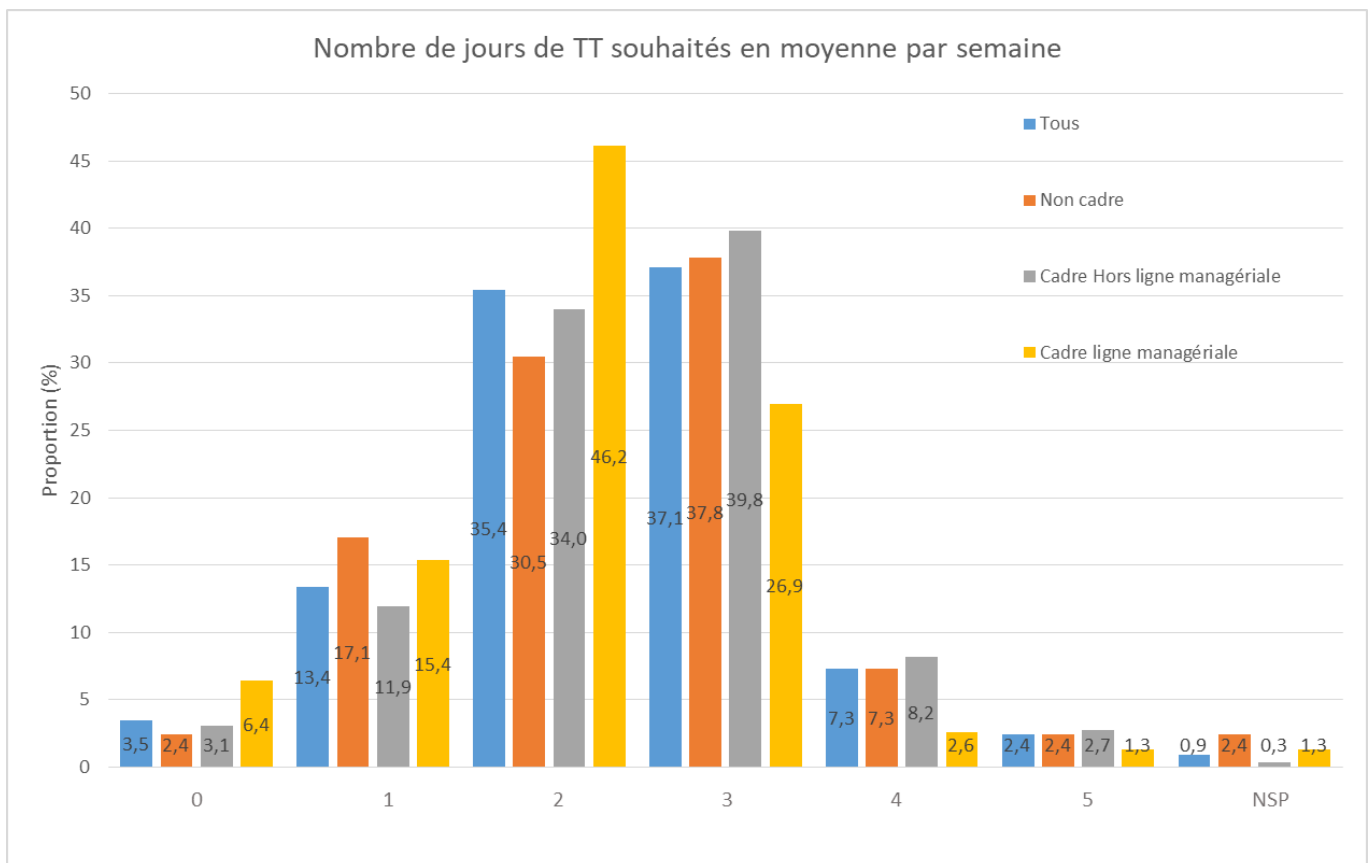


Figure 2 : Histogramme en proportion (%) du nombre moyen par semaine de jours de télétravail souhaités

Le nombre moyen de jours de télétravail par semaine souhaités est:

- 2,3 pour les Non Cadres
- 2,5 pour les cadres hors ligne managériale
- 2,1 pour les cadres de la ligne managériale (y compris adjoints)

Environ 50 % des Non Cadres et des cadres hors ligne managériale souhaitent disposer d'au moins 3 jours de télétravail en moyenne par semaine, contre 30 % pour les cadres de la ligne managériale.

Analyses croisées.

- 306/541 (67,8%) souhaitent disposer du même nombre de jours de TT que le nombre de jours jugés télétravaillables
- 133/541 (29,5%) souhaitent disposer de moins de jours de TT que le nombre de jours jugés télétravaillables
- 12/451 (2,7%) souhaitent disposer de plus de jours de TT que le nombre de jours jugés télétravaillables

7) Votre unité actuelle pose-t-elle des contraintes au télétravail régulier ?	Nombre	Proportion (%)
Non aucune contrainte	348	76,5
Il y a des jours qui sont interdits au télétravail	60	13,2
Un jour de télétravail ne peut pas être juxtaposé à un jour non travaillé	2	0,4
Non compatible avec les temps partiels	5	1,1
Plusieurs contraintes parmi celles susmentionnées	26	5,7
Pas de réponse	14	3,1
Total	455	100

8) Souhaitez-vous augmenter le nombre de badgeages possibles sur les plages variables ?	Nombre	Proportion (%)
Oui	77	16,9
Non	240	52,7
Ne se prononce pas	133	29,2
Pas de réponse	5	1,1
Total	455	100

En conclusion, tout statut confondu, les salariés qui ont répondu à l'enquête jugent que 2 à 3 jours de télétravail/semaine sont compatibles avec leur activité. En grande majorité (>75%), les salariés déclarent ne pas avoir de contraintes imposées par leur unité. 1 salarié sur 5 déclare que son unité impose des contraintes au télétravail régulier.

Plus de 75% des salariés qui ont répondu ne souhaitent pas augmenter le nombre de badgeages possibles sur les plages variables.

L'objectif de la CFDT d'augmenter le nombre de badgeages possible était de laisser ainsi la possibilité aux salariés en télétravail de s'absenter le temps d'un rendez-vous ou d'aller chercher les enfants et de pouvoir reprendre le travail après.